



OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur Ambulancier au SAMU 22

Informations relatives au poste :

- **Quotité** : 100 %
- **Type de contrat proposé** : CDD de 6 mois à 1 an renouvelable
- **Lieu d'exercice** : Site Yves Le Foll à Saint-Brieuc
- **Date de début d'exercice** : dès que possible

1. MISSIONS, ACTIVITES ET RESPONSABILITES

A la demande du SAMU, le coordonnateur ambulancier assure la prise en charge des demandes d'intervention en ambulance privée et engage les moyens de secours ambulanciers adéquats en respectant les priorités liées à la nature de l'urgence.

Le Coordonnateur ambulancier au SAMU 22 assure les tâches suivantes :

- Centraliser les disponibilités des ambulances et leur délai d'intervention
- Sur demande du médecin régulateur, il contacte sans délai une société privée d'ambulance afin d'assurer la prise en charge du patient. Il précise alors dans quel délai l'ambulance pourra intervenir.
- Lors de l'indisponibilité d'une ambulance, le coordonnateur en assure la traçabilité et recherche une autre ambulance disponible. En cas d'indisponibilité de transport sanitaire privé, il informe sans délai le médecin régulateur.
- Assure le suivi horaire de l'intervention (heure d'engagement, heure d'arrivée sur les lieux, ...).
- S'assure de l'effectivité de l'intervention.
- S'assure de la réalisation de fiche bilan par le transporteur privé et de la transmission de la fiche au service receveur.
- Assure la traçabilité des transports effectués.
- Participe au suivi statistique de l'activité ambulancière durant sa mission (disponibilités, indisponibilités, carences).
- Assure la traçabilité de son activité.
- Participe à la formation au logiciel SCR au SAMU.
- Assure un rôle préférentiel en terme de coordination entre les sociétés d'ambulances et le SAMU 22.

2. POSITION DANS L'ETABLISSEMENT

Relations hiérarchiques

Le coordonnateur ambulancier est sous l'autorité hiérarchique du cadre du SAMU et par conséquent du cadre supérieur du pôle Urgences SAMU Réanimation.

Relations fonctionnelles

Le coordonnateur ambulancier assure ses missions sous l'autorité fonctionnelle du médecin régulateur et par conséquent du chef de service du SAMU.

**Côtes d'Armor,
bord de mer**

**Agglomération de
115 000 hab.**

PARIS 2h15 TGV

- Hôpital de référence du Territoire de santé des Côtes d'Armor (T7)
- 3ème établissement de santé breton par son activité

**Très beau plateau
technique**

Toutes spécialités
(sauf Neurochirurgie et Chirurgie Cardiaque)

Lits et places

- 734 en MCO,
- 52 en SSR,
- 472 en EHPAD

78 063 séjours et séances en MCO

17 000 interventions au bloc /an

MATERNITE de NIVEAU 3

Maternité et néonatalogie labellisées IHAB « Ami des bébés » en 2017 et 2020

Établissement certifié

Retrouvez l'intégralité de nos offres d'emploi sur :
<https://www.ch-stbrieuc.fr/>

Plus d'infos

www.ch-stbrieuc.fr

www.mairie-saint-brieuc.fr

www.baiedesaintbrieuc.com

3. FORMATION ET/OU EXPERIENCE REQUISE

Le coordonnateur ambulancier doit préférentiellement disposer des formations et expériences suivantes :

- Formation d'Ambulancier (DEA-CCA)
- Régulation ambulancière
- AFGSU 2

Formations complémentaires (au SAMU 22) :

- SCR cartographie®
- SCR géolocalisation®
- Centaure 15®
- Excel®

Une formation avant la prise de poste est assurée conjointement par le SAMU 22 et le collectif des référents des transporteurs sanitaires privés.

4. SAVOIRS, APTITUDES ET COMPETENCES REQUISES

Le coordonnateur ambulancier doit avoir de la rigueur, le sens des responsabilités et des priorités et l'aptitude à gérer le stress.

Autres aptitudes et/ou compétences :

- Communication
- Utilisation de l'outil informatique
- Bonne connaissance de la géographie des Côtes d'Armor
- Bonne maîtrise du français oral et écrit
- Connaissance du vocabulaire médical d'urgence

5. CONDITIONS DE TRAVAIL :

Poste à temps plein :

- Amplitude de travail : 12h (durée quotidienne de travail)
- Horaires de travail : 08h – 20h00
- Jours de travail : du lundi au dimanche

Renseignements complémentaires possibles :

M. Julien PERRAUD, FF Cadre au SAMU

Contact téléphonique : 02.96.01.74.71 ou mail : julien.perraud@armorsante.bzh

Lettre de candidature et CV à envoyer à :

Monsieur Rouault
Directeur Adjoint des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Saint Brieuc
10 rue Marcel Proust
22027 SAINT BRIEUC Cedex 1

Ou par courriel : recrutement.drh.stbrieuc@armorsante.bzh